

**PORTANT NOMINATION DES CADRES DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRE UNIVERSITAIRE ET
DE L'EDUCATION CIVIQUE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution,

Vu la Loi L/2001/028/An du 31 décembre 2001, portant statut général des fonctionnaires,

Vu la Loi L/2001/029/An du 31 décembre 2001 portant principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des services publics,

Vu le décret D/2010/007/PRG/SGG du 24 décembre 2010, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Vu les Décrets D/2010/009/PRG/SGG du 27 Décembre 2010, D/2010/016/PRG/SGG du 30 décembre 2010 et D/2011/002/PRG/SGG du 4 Janvier 2011, portant nomination des Ministres.

DECRETE

Article 1^{er} : Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

N° ordre	Prénoms	Nom	Fonction actuelle	Affectation
1	N' DIAYE Néné Fatou	DIALLO	Inspectrice de la ville de Conakry	Inspectrice Générale à L'Education
2	Jacob	TOLNO	Inspecteur Général Adjoint chargé de l'Enseignement Secondaire	Confirmé
3	Laye	TOURE	Directeur Adjoint de l'INRAP	Inspecteur Général Adjoint chargé de l'Enseignement Elémentaire
4	Alpha Mamoudou	DIALLO	Coordinateur du PSE	Directeur Nationale de l'Enseignement Elémentaire
5	Hadja Passi	KOUROUMA	Directrice Nationale adjointe de l'Enseignement Elémentaire	Confirmée

N° ordre	Prénoms	Nom	Fonction actuelle	Affectation
6	Abdoulaye Diarouga	DIALLO	Conseiller chargé de la Législation scolaire	Directeur National de l'Enseignement Secondaire
7	Abdoulaye A	CAMARA	Directeur National Adjoint de l'Enseignement Secondaire	Confirmé
8	Albertine	FADIGA	Directrice Nationale de l'Education Civique	Confirmée
9	Facely 2	MARA	Professeur au Lycée Lambanyi	Directeur Nationale Adjoint de l'Education Civique
10	Etienne	KEITA	Principal du Collège Sainte Marie	Directeur National de l'Enseignement Pré-Universitaire Privé
11	Djiguiba	SACKO	Chef Section Enseignement secondaire à la DCE Matoto	Directeur National Adjoint de l'Enseignement Pré-Universitaire Privé
12	Siaka	BARRY	Directeur des Ressources humaines à Plan Guinée	Coordinateur du Programme Sectoriel de l'Education
13	Souleymane	CAMARA	Directeur Adjoint de la Planification, des Statistiques et du Développement de l'Education	Directeur Général de la Planification, des Statistiques et du Développement de l'Education
14	Moustapha	DOUMBOUYA	Comptable-Statisticien au groupe scolaire LINASSO	Directeur Général Adjoint de la Planification, des Statistiques et du Développement de l'Education
15	Souleymane	SANGARE	Directeur national de la Formation continue	Directeur Général de l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique
16	Siriki	DIABY	Professeur de Lycée	Directeur Général Adjoint de l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique
17	Ibrahima	cisse	Economiste	Directeur du service National des infrastructures et Equipements Scolaire
18	Ibrahima kalil	TOURE	Responsable des travaux au Service National des Infrastructures et Equipements Scolaires	Directeur Général Adjoint du Service National des Infrastructures et Equipements Scolaires

B Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature abroge toutes dispositions antérieures, et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Ampliations :

PRG/SGG.....4
MEF.....3
ME/ET-FP.....3
SG/PRG.....6
Intéressées.....6
JO.....1/23

Conakry, le 07 SEP. 2011


PROFESSEUR ALPHA CONDE

